

A



NI



DE
5 À 16
ANS

A

ANIMATION
ESTIVALE

TION

ES



DU
6 JUILLET

AU
14 AOÛT 2020



DES ACTIVITÉS SPORTIVES,
CULTURELLES
ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

metz.fr

animestivale.metz.fr



Allo Mairie

0 800 891 891

Service & appel
gratuits



NOUS PRENONS SOIN DE VOUS !

Dans les circonstances sanitaires actuelles, la Ville de Metz et les associations partenaires de l'Animation estivale prennent toutes les précautions pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions :

- La délivrance de la carte Animation estivale peut se faire via internet sans passage en mairie; elle est exceptionnellement gratuite.
- Les activités retenues permettent de respecter les gestes barrières, des pratiques alternatives pourront être proposées pour certains sports notamment.
- La liste des sports proposés peut évoluer en fonction des nouvelles consignes gouvernementales.
- Le nombre d'enfants accueillis par atelier est réduit mais le taux d'encadrement est maintenu.
- Les lieux de pratique et le matériel sont régulièrement nettoyés ; certains espaces ne seront pas accessibles (vestiaires, lieux de convivialité, gradins...).

Lors de la participation de vos enfants à l'Animation estivale, nous vous remercions de :

- Prendre connaissance des recommandations spécifiques faites par chaque association dans le descriptif de son activité sur le site internet.
- Equiper vos enfants d'une tenue adéquate pour la pratique de l'activité, d'un sac permettant de ranger leurs affaires personnelles, d'une gourde ou d'une bouteille d'eau individuelle.
- Tenir compte des consignes spécifiques qui seront affichées et notamment du non accès aux espaces de pratique pour les accompagnateurs (sauf pour les ateliers parents-enfants de la ludothèque)..

En fonction des prochaines directives gouvernementales de nouvelles activités pourront être proposées.

Consultez régulièrement les mises à jour sur le site

animestivale.metz.fr



L'ANIMATION ESTIVALE EN TOUTE SERENITÉ !

Plus encore que les autres années, dans ce contexte sanitaire très particulier, il est important d'offrir aux jeunes messins des perspectives pour un été animé, riche en découvertes, en rencontres et répondant aux besoins d'expériences collectives des enfants et des adolescents.

L'Animation estivale est au rendez-vous, avec une édition certes un peu particulière, plutôt inédite, mais toujours aussi attractive. La Ville de Metz, les associations, institutions, clubs et bénévoles ont eu à cœur de maintenir un éventail d'ateliers adapté à la situation sanitaire actuelle. Ils sont à découvrir en petits groupes, avec des intervenants protégés et faisant respecter les consignes de sécurité, au sein d'espaces régulièrement nettoyés et permettant l'application des mesures de distanciations entre les enfants.

L'édition 2020, entièrement repensée, se déroulera sur 6 semaines du 6 juillet au

14 août, avec évidemment un nombre de places un peu restreint, mais des propositions variées. Les jeunes messins pourront se dépenser ou se détendre en pleine nature : athlétisme, aviron, voile, golf, pêche, accrobranche, tir-à-l'arc, équitation, découverte de la nature et de la biodiversité, Les activités culturelles seront également très présentes ; arts plastiques, théâtre, musique, danse, vidéo ...

Ce livret vous propose de découvrir toutes ces activités qui seront peut-être encore complétées par d'autres (à découvrir sur animestivale.metz.fr) si les mesures gouvernementales permettent la pratique de certains sports non autorisés au moment où nous publions.

Pour finir, nous adressons une pensée toute particulière à tous nos partenaires qui ont œuvré sans relâche pour que cette édition puisse avoir lieu, mais également ...

... un immense MERCI à tous les bénévoles et à tous les encadrants associatifs, qui depuis 40 ANS et aujourd'hui encore, font vivre cette Animation estivale !

NOUVELLES MODALITÉS ...



J'INSCRIS MON ENFANT À L'ANIMATION ESTIVALE

Cette année, la carte gratuite à domicile, en quelques clics **NOUVEAU**

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, il est possible cette année de **finaliser son inscription via internet, sans passer en mairie de quartier**. Une formule rapide, simple et ne demandant pas de déplacement ! Seuls les parents responsables de l'enfant peuvent effectuer la demande via internet.

- 1. Je complète le dossier de demande d'inscription** sur le site animestivale.metz.fr et je joins les pièces sollicitées (*en les photographiant par exemple*) :
 - une pièce d'identité du parent (*livret de famille, carte d'identité*)
 - un justificatif de domicile messin (*facture gaz, électricité...*)
 - une autorisation écrite du responsable légal si l'enfant est hébergé à Metz par un parent (*formulaire type à télécharger sur le site*)
- 2. La mairie de Metz valide mon inscription**, m'envoie par mail la carte Animation estivale et le lien pour télécharger le livret.
- 3. J'imprime la carte** et la complète avec les mentions utiles. Je signe et colle la photo de mon enfant.

Inscriptions à l'Animation estivale jusqu'au 14 août 2020



JE RÉSERVE LES ACTIVITÉS SUR LE SITE INTERNET

Toutes les activités sont répertoriées sur le site animestivale.metz.fr et présentées de façon plus détaillée que dans ce livret. Les dernières mises à jour y figurent également. Lors de la délivrance de la carte Animation estivale, **un identifiant et un mot de passe** sont remis à chaque participant, permettant d'accéder au site et de réserver ses activités. La réservation via internet est à privilégier, cependant pour les personnes ne disposant pas d'un accès Internet, il sera toujours possible de se rendre en mairie (*voir ci-contre*).

Dans le contexte de la crise sanitaire, le nombre de places disponibles est moins important cette année. Il est essentiel que chaque enfant ne réserve que les activités auxquelles il va effectivement participer.

Réservation à partir du 28 juin sur animestivale.metz.fr

1 Je m'inscris sur animestivale.metz.fr

2 J'imprime ma carte une fois mon inscription validée

3 Avec mon code, je réserve mes activités sur animestivale.metz.fr

JE NE DISPOSE PAS D'UN ACCÈS À INTERNET

La délivrance de la carte Animation estivale et les réservations d'activités sont toujours possibles à l'hôtel de ville ou en mairies de quartier de Borny, Bellecroix et Metz Nord/Patrotte exclusivement. Les démarches sont possibles dans ces mairies, indépendamment du lieu de domicile.

IMPORTANT:

- Une seule personne est admise à se présenter au rendez-vous, sans enfant.
- Les inscriptions sont faites par les parents ou le membre de la famille qui héberge l'enfant à Metz.
- Ceux-ci devront être munis
 - d'une pièce d'identité du parent (*livret de famille, carte d'identité*),
 - d'un justificatif de domicile messin (*facture gaz, électricité...*),
 - d'une autorisation écrite du responsable légal si l'enfant est hébergé à Metz par un parent (*formulaire type à télécharger sur le site*).

Inscriptions jusqu'au 14 août

Réservation des activités à partir du 29 juin

Prise de rendez-vous obligatoire :

- par téléphone : **03 87 55 83 18**
- ou sur la plateforme dédiée : **metz.fr**
(*Mes démarches / rendez-vous en ligne*)

Hôtel de ville 1 place d'Armes - Jacques-François Blondel

Bellecroix 2 rue des Charentes - 13 rue de Toulouse

Borny 4 boulevard de Provence

Metz Nord/Patrotte 76 avenue de Thionville



ACCESSIBILITÉ DES ACTIVITÉS AUX

RÉUSSIR ET DÉVELOPPER L'ACCUEIL DE VOS ENFANTS ET ADOLESCENTS EN SITUATION DE HANDICAP

La plupart des animations sont accessibles à tous les jeunes. De nombreuses activités sont adaptées aux enfants et adolescents en situation de handicap grâce à la mobilisation des associations partenaires. L'un des obstacles majeurs rencontrés dans le cadre de l'accès aux loisirs des enfants et adolescents concerne l'adéquation des lieux d'accueil et la présence de personnel encadrant, d'autant plus en cette période particulière.

Nous vous invitons à prendre contact avec les différentes associations pour vous assurer des bonnes conditions d'accueil de votre enfant, en fonction des particularités de sa situation, ainsi que des places disponibles.

FICHE DE LIAISON (CI-CONTRE)

(téléchargeable sur animestivale.metz.fr)






Si vous souhaitez inscrire votre enfant à une activité proposée dans le cadre de l'Animation estivale et accessible à tous, remplissez le tableau et transmettez-le à l'association concernée (*voir contacts associations p.22*), afin que votre enfant soit accueilli dans les meilleures conditions possibles.



JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP



FICHE DE LIAISON

Prénom	Nom		Âge		
		
Coordonnées des parents :				
Activité choisie :				
Handicap de l'enfant (entourez le pictogramme correspondant)	 Handicap moteur	 Handicap auditif	 Handicap mental	 Handicap visuel	 A préciser :
Votre enfant :	OUI	Aide ponctuelle	NON	Remarques	
S'habille tout(e) seul(e)					
Maîtrise des gestes fins (laçage, boutonnage...)					
Va aux toilettes sans incitation					
Est autonome aux toilettes					
Est propre le jour					
Se déplace seul					
A recours à un fauteuil roulant (manuel, électrique) une canne ou autre (à préciser)					
Rencontre des difficultés lors de la communication					

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en adressant un courrier au service Jeunesse, Education populaire et Vie étudiante, 144 avenue de Thionville – Metz

INFOS PRATIQUES

QUI PEUT PARTICIPER ?

L'Animation estivale est accessible à tous les enfants messins âgés de 5 ans révolus à 16 ans, ainsi qu'aux enfants hébergés pour les vacances chez un membre de leur famille résidant à Metz.

CERTIFICAT MÉDICAL

Pour la pratique de certaines disciplines sportives, en vertu des textes en vigueur, un certificat médical de non contre-indication, délivré par un médecin, sera exigé (*voir les activités concernées sur le site internet*). Ce certificat sera présenté au moment où les enfants se rendent à l'activité. Un modèle de certificat médical multi activités est téléchargeable sur le site internet. L'accès à l'activité pourra être refusé aux enfants ne présentant pas le certificat médical.

TEST NAUTIQUE

La pratique des activités comme le kayak, l'aviron, la voile (...), conformément à la réglementation en vigueur, est subordonnée à la fourniture d'un test relatif à la pratique des activités nautiques. Ce test peut être réalisé sur le lieu de l'activité (*à voir avant le début de l'activité avec le club concerné*) ou en piscine. Du 29 juin au 7 août, des séances seront proposées sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 9h à 10h, à la piscine Belletanche. Prise de rendez-vous auprès de la piscine de Belletanche sur le site piscines-metz.fr ou par téléphone via Allo Mairie au 0 800 891 891 (*service et appel gratuits*).
(Carte Animation estivale et port du bonnet obligatoire - shorts interdits – prévoir 1€ pour le casier – télécharger le formulaire sur le site internet).

OUVERTURE ET CLÔTURE DES RÉSERVATIONS

Les réservations sur le site seront ouvertes à partir du dimanche 28 juin à 9h, exceptionnellement cette année pour les activités de la 1^{re} et de la 2^e semaine de l'Animation estivale. Ainsi les activités de la 1^{re} semaine ne seront accessibles en réservation que pendant une semaine.

Le 5 juillet à 9h, la 3^e semaine (*du 20 au 24 juillet*) sera accessible en réservation. Ainsi, chaque dimanche une nouvelle semaine sera accessible en réservation et les inscriptions seront closes pour la semaine à venir (*ex : le dimanche 5 juillet, fin des inscriptions pour les activités de la semaine du 6 au 10 juillet*).

Les inscriptions sont donc toujours actives pour deux semaines consécutives, à l'exception de celles de la 1^{re} semaine.

Tant que les inscriptions ne sont pas terminées, les parents ont la possibilité de modifier leurs choix. Ils peuvent ensuite s'inscrire directement auprès des associations pour la semaine en cours si des places sont encore disponibles ou en cas de désistements.

DÉSISTEMENTS

Certaines activités étant très prisées, il est demandé aux participants de bien vouloir honorer leurs inscriptions ou, le cas échéant, de supprimer leurs réservations.

La place sera ainsi libérée au profit d'un autre participant.

En cas d'usage abusif du site pour des réservations non honorées, la Ville se réserve le droit de bloquer le code d'accès.

TOUTES LES ACTIVITÉS EN DÉTAIL



*ACTIVITÉS CULTURELLES
ET DE SENSIBILISATION
À LA NATURE*

p. 10 à 15

ACTIVITÉS SPORTIVES

p.16 à 17



Activités susceptibles de modifications.
Retrouvez toutes les dernières mises à jour sur

animestivale.metz.fr













ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet
Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCESS.*	DUREE
		1	2	3	4	5	6						
Art contemporain Visite et ateliers artistiques (atelier du mardi au vendredi)	FRAC Lorraine				4	6	9	FRAC Lorraine 1bis rue des Trinitaires	10h-12h	6-9 ans	  	hebdo.	
					5					9-13 ans			
Art contemporain Sculpture de poche (excepté les mardis)	Centre Pompidou-Metz	1	2	3			8	Centre Pompidou-Metz 1 parvis des Droits de l'Homme	10h-12h	8-12 ans	 	hebdo.	
Arts plastiques Collage sur toile	Maison de la Culture et des Loisirs	1					4	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	5-8 ans	   	hebdo.	
Arts plastiques Sculpture/Modelage	Maison de la Culture et des Loisirs		2				6	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	13-16 ans	   	hebdo.	
Arts plastiques Papier mâché	Maison de la Culture et des Loisirs		2				4	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	5-8 ans	   	hebdo.	
Arts plastiques Peinture sur grande toile	Maison de la Culture et des Loisirs		2				4	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	5-8 ans	   	hebdo.	
Arts plastiques Mosaïque	Maison de la Culture et des Loisirs	1					6	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	11-16 ans	   	hebdo.	
Arts plastiques La tête dans les arbres	ACS AGORA				5		8	L'Agora 4 rue Théodore de Gargan	10h-12h	6-10 ans	 	hebdo.	
Arts plastiques Fabrication d'un tableau en papier rétroéclairé	Assolatelier		3				8	Espace associatif écocitoyen 46 rue des Pins	14h-18h	10-13 ans	 	hebdo.	
				4		12-16 ans							
Arts plastiques Fabrication et street art sur tee-shirt	Bliiida		3				8	Bliiida - Walking Ghost Hall 7 Avenue de Blida	10h-12h	8-16 ans	  	hebdo.	
						14h-16h							
Arts plastiques Fabrication d'un instrument de musique en matériaux recyclés	Bliiida			4			8	Bliiida 7 Avenue de Blida	10h-12h	8-16 ans	 	hebdo.	
						14h-16h							
Arts plastiques Fabrication d'un tee-shirt 3D	Tata	1	2				8	Espace Corchade 37 rue du Saulnois (salle de spectacle)	14h-16h	6-16 ans	 	hebdo.	
				3				Salle Europe École Jean Monnet 11 avenue de Lyon					
					4			Centre socioculturel ADACS 13 rue de Toulouse					
						5		6					Centre socioculturel du Bon Pasteur (salle 20) 10 rue du Bon Pasteur

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet
Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCESS.*	DUREE
		1	2	3	4	5	6						
Arts plastiques Pirogravure	Tata	1	2					8	Espace Corchade 37 rue du Saulnois (salle de spectacle)	10h-12h	6-16 ans	  	hebdo.
				3	4				Centre socioculturel du Bon Pasteur (salle 20) 10 rue du Bon Pasteur				
						5	6		Centre socioculturel ADACS 13 rue de Toulouse				
Bande dessinée	Pushing	1	2					8	Centre socioculturel du Bon Pasteur (salle 20) 10 rue du Bon Pasteur	14h-16h	8-16 ans		hebdo.
				3					Espace Corchade 37 rue du Saulnois (salle de spectacle)				
Capoeira	Collectif Art	1		3	4	5		8	Les Arènes 5 avenue Louis le Débonnaire (salle arts martiaux)	10h-12h	10-16 ans		hebdo.
Conte, musique et théâtre	Maison de la Culture et des Loisirs		2					6	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	7-12 ans	   	hebdo.
Danse afro-fusion	Nan Bara	1	2					8	Gymnase 2 rue de la Baronète	14h-16h	10-16 ans		hebdo.
Danse et manipulations d'objets	Compagnie Théâtre' Hall	1	2	3	4	5	6	9	Les Arènes 5 avenue Louis le Débonnaire (salle babygym)	10h-12h	5-12 ans	   	hebdo.
									Les Arènes 5 avenue Louis le Débonnaire (salle de danse)	14h-16h			
Danse hip-hop	Collectif Art	1	2	3				9	Les Arènes 5 avenue Louis le Débonnaire (salle de danse)	10h-12h	8-12 ans		hebdo.
									14h-16h	12-16 ans			



ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet
Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août





























©CPN Les Coquelicots

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCESS.*	DUREE
		1	2	3	4	5	6						
Danse hip-hop	MJC de Metz Quatre Bornes			3	4			8	MJC de Metz Quatre Bornes Rue Etienne Gantrel	10h-12h	7-12 ans		hebdo.
				3						14h-16h	13-16 ans		
Danse hip-hop	Pushing				4	5		8	Espace Corchade 37 rue du Saulnois (salle de spectacle)	14h-16h	8-16 ans		hebdo.
						6			Centre socioculturel ADACS 13 rue de Toulouse				
Danse orientale urbaine	Nan Bara	1		3				8	Gymnase 2 rue de la Baronète (salle de danse)	10h-11h30	5-9 ans		hebdo.
			2		4					10h-12h	10-16 ans		
Dessin Feutres	Le Studiolo	1	2					8	Salle Europe École Jean Monnet 11 avenue de Lyon	10h-12h	8-11 ans		hebdo.
DJing	Pushing			3	4			8	Centre socioculturel du Bon Pasteur (salle 20) 10 rue du Bon Pasteur	16h-18h	8-16 ans		hebdo.
						5	6		Espace Corchade 37 rue du Saulnois (salle de réunion)				
Environnement et nature Atelier jardin et illustrations	ACS AGORA et Bibliothèques-Médiathèques				4			8	L'Agora 4 rue Théodore de Gargan	10h-12h	8-12 ans		hebdo.
Environnement et nature Club nature	CPN « Les Coquelicots »	1	2	3	4	5	6	4 x 5	Espace Naturel Pédagogique et Convivial Rue des Pins	10h-12h	5-16 ans		hebdo.
Environnement et nature Club rigol'eau	CPN « Les Coquelicots »	1	2	3	4	5	6	8	RDV dans la cour du Cloître des Récollets 1 rue des Récollets	14h-16h	5-16 ans		hebdo.
Environnement et nature Sensibilisation à la biodiversité	Bliiida					5		8	Bliiida 7 Avenue de Blida	14h-15h30	6-10 ans		hebdo.
										16h-17h30	10-14 ans		
Environnement et nature Vivre l'aventure 100% nature	Association des Guides et Scouts d'Europe	1						8	Local du club Saint-Simon-et-Saint-Jude rue Rochambeau	14h-18h	8-12 ans		hebdo.
Environnement et nature Deviens trappeur	Éclaireuses Éclaireurs de France Grand Est		2	3	4			8	Centre socioculturel du Bon Pasteur 10 rue du Bon Pasteur	10h-12h	6-11 ans		hebdo.
										14h-16h			
Gravure sur Tetra Pak	Bouche à Oreille			3				4	Local Bouche à Oreille 1A rue du Béarn	10h-12h	6-9 ans		hebdo.
										14h-16h			

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet
Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCESS.*	DUREE
		1	2	3	4	5	6						
Gravure	Maison de la Culture et des Loisirs	1						4	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	8-12 ans	   	hebd.
Initiation à la création de jeux vidéos	Maison de la Culture et des Loisirs			3				4	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	10-16 ans		hebd.
Jeux de société Stratégie, Aventure et Dextérité	MJC Metz-Sud	1	2	3				6	MJC Metz-Sud 87 rue du XXe Corps Américain	10h-12h 14h-16h	6-12 ans	 	hebd.
Jeux et jouets Fabrication de jeux en carton	Ludothèque « Le Coffre à Jouets »				4	5	6	8	Centre socioculturel du Bon Pasteur 10 rue du Bon Pasteur	10h-12h	5-12 ans	 	hebd.
Jeux et jouets Fabrication de jeux en bois	Ludothèque « Le Coffre à Jouets »				4	5	6	8	Centre socioculturel du Bon Pasteur 10 rue du Bon Pasteur	14h-16h	8-12 ans	 	hebd.
Journalisme Web radio (venir avec l'attestation audio téléchargeable sur le site)	Ligue de l'Enseignement - FOL 57					5		8	L'Agora 4 rue Théodore de Gargan	10h-12h 14h-16h	8-12 ans 13-16 ans	 	hebd.
Ludothèque (1) Atelier culinaire (atelier du mercredi au jeu)	Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance	1						4	Ludothèque de l'Amphithéâtre 2 rue Hisette	10h-12h	5-6 ans	   	hebd.
Ludothèque (1) Théâtre d'ombre (atelier du jeudi au vendredi)	Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance		2					4	Ludothèque de l'Amphithéâtre 2 rue Hisette	10h-12h	6-7 ans	   	hebd.
Marionnettes Création et manipulation	Compagnie Théâtre Hall	1	2			5	6	8	Centre socioculturel du Bon Pasteur (salle 115) 10 rue du Bon Pasteur L'Agora 4 rue Théodore de Gargan	10h-12h 14h-16h 10h-12h 14h-16h	5-12 ans	  	hebd.
Médias Education aux médias : Summer of news	La Passerelle			3				5	Espace BornyBuzz Numérique 1D rue du Béarn	10h-12h	14-16 ans		hebd.
Mime corporel	Maison de la Culture et des Loisirs			3				6	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h 14h-16h	6-7 ans 8-9 ans	 	hebd.































©MJC Metz Sud



©MJC Metz Sud

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet
Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES					PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCESS.*	DUREE
		1	2	3	4	5						
Musique Atelier découverte pour les petits	MJC de Metz Quatre Bornes		2				6	MJC de Metz Quatre Bornes Rue Etienne Gantrel	10h-12h	6-8 ans		hebdo.
									14h-16h			
Musique Découverte des instruments	Maison de la Culture et des Loisirs		2				6	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	8-12 ans	   	hebdo.
Musique Electro-couleurs	Maison de la Culture et des Loisirs			3			4	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	9-13 ans	 	hebdo.
Musique Slam	Maison de la Culture et des Loisirs			3			6	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	11-16 ans	   	hebdo.
Numérique Programme ton jeu vidéo	Ligue de l'Enseignement - FOL 57		2				8	L'Agora 4 rue Théodore de Gargan	10h-12h	8-12 ans	 	hebdo.
Peinture sur tee-shirt	Bouche à Oreille	1					4	Local Bouche à Oreille 1A rue du Béarn	10h-12h	8-13 ans	   	hebdo.
									14h-16h			
Percussions urbaines	Nan Bara	1					8	Gymnase 2 rue de la Baronète	10h-11h30	5-9 ans		hebdo.
			2						10h-12h			
Radio Production d'une émission (atelier du lundi au jeudi)	Association Carrefour			3		5	8	Association Carrefour 6 rue Marchant	14h-16h	12-16 ans		hebdo.
Robotique Fabrication d'un robot	Ligue de l'Enseignement - FOL 57					6	9	L'Agora 4 rue Théodore de Gargan	10h-12h	9-13 ans	 	hebdo.
Scrabble	Maison de la Culture et des Loisirs			3			6	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	9-16 ans		hebdo.
Team Game Création et utilisation d'un Escape game	ACS AGORA et Bibliothèques- Médiathèques	1					8	L'Agora 4 rue Théodore de Gargan	14h-16h	11-16 ans		hebdo.
Théâtre Approche du jeu théâtral	Maison de la Culture et des Loisirs		2				6	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	11-16 ans	   	hebdo.
Théâtre Initiation au théâtre	Maison de la Culture et des Loisirs	1					6	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	13-16 ans	   	hebdo.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet
Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCESS.*	DUREE
		1	2	3	4	5	6						
Théâtre Initiation au théâtre	Le Cours Théâtral	1	2	3	4			8	Le Cours Théâtral 17 rue de Salis	10h-12h	8-12 ans		hebdo.
Théâtre d'improvisation	MJC de Metz Quatre Bornes	1						8	MJC de Metz Quatre Bornes Rue Etienne Gantrel	10h-12h	7-10 ans		hebdo.
										14h-16h	11-16 ans		
Théâtre d'improvisation	Le Studiolo	1	2					8	Le Ouai 1 bis rue Castelnaud	10h-12h	8-11 ans		hebdo.
Vidéo Court-métrage	Les Courtisans						6	8	Cloître des Récollets (salle capitulaire) 1 rue des Récollets	9h-12h puis 14h-17h	8-10 ans		hebdo.
Vidéo Film d'animation	Ligue de l'Enseignement - FOL 57	1						8	L'Agora 4 rue Théodore de Gargan	10h-12h	8-12 ans	 	hebdo.
Vidéo Film « fait maison »	Maison de la Culture et des Loisirs	1						6	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	13-16 ans	 	hebdo.
Vidéo Découverte du trucage vidéo (atelier du trucage vidéo [atelier du trucage mercredi au vendredi])	La Passerelle	1	2		4	5		6	Espace BornyBuzz Vidéo 49 boulevard d'Alsace	10h-12h	12-16 ans	 	hebdo.
Vidéo et arts plastiques Au temps des pharaons (atelier du lundi au mercredi)	La Passerelle			3				6	Espace BornyBuzz Vidéo 49 boulevard d'Alsace	14h-16h	7-11 ans	 	hebdo.
Yoga Matins créatifs	Maison de la Culture et des Loisirs	1						4	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	5-7 ans	 	hebdo.
Zumba kids	Nan Bara	1		3				8	Gymnase 2 rue de la Baronète (salle de danse)	14h-15h30	5-9 ans		hebdo.
Zumba	Nan Bara		2		4			8	Gymnase 2 rue de la Baronète (salle de danse)	14h-16h	10-16 ans		hebdo.





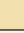


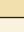









© Fact Lorraine

* L'icologie présentée étant non exhaustive, nous vous invitons à prendre contact avec les différentes structures pour vous assurer des bonnes conditions d'accueil de votre enfant

(1) Présence d'un adulte accompagnant obligatoire qui restera pendant toute la séance

ACTIVITÉS SPORTIVES

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet
Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES					PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCESS.*	DUREE	
		1	2	3	4	5							
Accrobranche (les participants doivent mesurer plus de 1,20 m)	Planet Aventure Organisation	1	2	3	4		8	Quai des régates Plan d'eau de Metz (à coté du club d'aviron)	9h-11h	9-16 ans	  	séance	
		13h-15h											
		15h30-17h30											
Activités de pleine nature	Ville de Metz École des Sports	1			4		8	RDV devant la patinoire Boulevard Saint Symphorien	9h-12h	12-16 ans		hebdo.	
Athlétisme	Athlétisme Metz Métropole	1	2	3	4	5	6	2 x 9	Stade d'athlétisme Dezavelle Boulevard Saint Symphorien	10h-12h	7-14 ans		hebdo.
Aviron	Société des Régates Messines	1	2	3	4	5		9	Quai des Régates (Plan d'eau)	10h-12h	12-16 ans		hebdo.
		16h-18h											
Billard	Amicale de Billard de Magny	1	2	3	4	5	6	4	Centre socioculturel de Magny 44 rue des Prêles	10h-12h	9-16 ans	 	hebdo.
Equitation Contact animalier et découverte (séances de 2 ou 3 jours)	Les Cavaliers de la Chenevière	1	2	3	4	5	6	8	1 Chemin de Thury La Maxe	10h-12h	6-16 ans	  	hebdo.
		13h30-15h30											
		16h-18h											
Escrime Fleuret	Société d'Escrime de Metz	1	2				6	9	Salle d'armes Complexe sportif Belletanche	10h-12h	5-7 ans	  	hebdo.
		1	2	3	4	5	6						
		1	2				6			12-16 ans			
		1	2	3	4								
Escrime Sabre laser	Société d'Escrime de Metz			3				9	Salle d'armes Complexe sportif Belletanche	16h-18h	14-16 ans		hebdo.
						5							
Golf	Association Sportive du Gardengolf	1	2	3	4	5	6	6	Gardengolf Metz Technopôle 3 rue Félix Savart	10h-12h	10-16 ans		hebdo.
Gymnastique « aménagée »	Metz Gym	1	2	3	4	5	6	4 x 8	Les Arènes 5 avenue Louis le Débonnaire	10h-12h	6-10 ans	 	hebdo.
		14h-16h	10-16 ans										
Hockey sur glace «aménagé»	Metz Hockey Club					5	6	8	Patinoire - Complexe sportif Saint Symphorien	10h-12h	5-12 ans		hebdo.
		1	2	3	4								










©Association Sportive du Gardengolf



©Missale Miro Club

ACTIVITÉS SPORTIVES

Semaine 1 (5j) : du 6 au 10 juillet | Semaine 2 (4j) : du 13 au 17 juillet | Semaine 3 (5j) : du 20 au 24 juillet
Semaine 4 (5j) : du 27 juillet au 31 juillet | Semaine 5 (5j) : du 3 au 7 août | Semaine 6 (5j) : du 10 au 14 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES					PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCESS.*	DUREE	
		1	2	3	4	5							
Kayak	Kayak Club de Metz	1	2	3	4	5	6	8	Promenade Hildegarde (Plan d'eau)	10h-12h	8-16 ans	 	hebdo.
									14h-16h				
Moto-cross (à la journée + repas tiré du sac)	Moselle Moto Club				4	5	6	8	Buttes de Rozérieulles	9h-16h	6-12 ans		journée
Patinage artistique	Sport de Glace de Metz	1	2	3	4			8	Patinatoire - Complexe sportif Saint Symphorien	14h-16h	5-10 ans	 	hebdo.
						5				10h-12h			
Pêche	Fédération de Moselle pour la Pêche	1	2	3	4			8	Moulin de Metz Magny 4 rue du Moulin	10h-12h	8-16 ans		hebdo.
										14h-16h			
Renforcement musculaire	Ville de Metz École des Sports	1				5		9	Gymnase Vallières 10 bis rue des Carrières	14h-16h	12-16 ans		hebdo.
Tir à l'arc	ASC Metz - Les Archers du Saint Quentin	1	2	3	4	5	6	8	Tennis Cheminot Rue de l'Horticulture	10h-12h	9-16 ans		hebdo.
Triathlon et disciplines enchaînées (venir avec vélo + casque + maillot + bonnet obligatoirement)	Metz Triathlon	1	2	3	4	5	6	8	RDV devant les accroches vélo, à droite de l'entrée de la piscine 44 rue Lothaire	10h-12h	8-12 ans		hebdo.
										14h-16h			
Voile (à la semaine uniquement)	Cercle de Yachting à Voile de Moselle	1	2	3	4	5	6	5 x 3	Base nautique d'Olgly 10 rue de la Moselle, à Argancy	9h-12h	9-16 ans		hebdo.
										14h-17h			
Voiture radio-commandée (merc. en sem 3, sam. en sem 5 ; pas d'activité le 8 août à 12h)	Auto Modèle Le Graouilly							6	Espace Corchade 37 rue du Saulnois (salle de spectacle)	9h-10h	9-16 ans	 	séance
				3	4	5				10h30-11h30			
										12h-13h			



©ASC Metz - Les Archers du Saint Quentin

* L'icongologie présentée étant non exhaustive, nous vous invitons à prendre contact avec les différentes structures pour vous assurer des bonnes conditions d'accueil de votre enfant

SPORTS COLLECTIFS, DE CONTACT ET DE COMBAT

À l'heure où nous imprimons ce livret, la pratique des sports collectifs, de contact et de combat, telle qu'on la connaît, n'est pas possible. Cependant, les directives gouvernementales étant susceptibles d'évoluer à partir du 22 juin, certaines de ces activités viendront peut-être compléter la programmation. Toutes les dernières actualités seront à retrouver sur animestivale.metz.fr



LA CARTE ANIMATION ESTIVALE C'EST AUSSI :

ACCÈS GRATUIT À LA PISCINE

Les jeunes estivants se rafraîchiront dans les bassins de la piscine de Belletanche en réservant gratuitement sur piscines-metz.fr ou via **Allo Mairie au 0 800 891 891** (service et appel gratuits), un créneau entre 14h30 et 17h, durant toute la période de l'Animation estivale, à condition de savoir nager et de présenter sa carte Animation estivale. Les plus petits, âgés de 5 à 9 ans, devront être accompagnés d'un adulte (un adulte pour deux enfants maximum - entrée payante pour l'accompagnateur).

LA PATINOIRE EN ACCÈS LIBRE

Tout l'été

La patinoire **Ice Arena** ouvrira ses portes aux férus de glisse et novices en quête de sensations, **tous les après-midis du lundi au samedi**, et ce jusqu'au 31 août. Munis de leur carte Animation estivale, les jeunes patineurs accéderont librement à la patinoire, **accompagnés** obligatoirement par un adulte (entrée payante pour l'adulte uniquement).

TRANSPORTS

Le réseau **LE MET'** propose des **tarifs réduits**, sous la forme d'un **titre Été Jeunes** qui pourra être chargé sur une carte sans contact SimpliCitéS. La carte sera offerte* aux jeunes, sur présentation de la carte de l'Animation Estivale Été 2020 valide (carte où figure la photo) et sous réserve de charger au minimum 10 voyages (tarif réduit, 6.40€). Les agents commerciaux de l'Espace Mobilité - place de la République - Metz, se tiennent à la disposition des jeunes voyageurs pour plus d'informations.

Renseignements : **0 800 00 29 38** (service et appel gratuits) - lemet.fr

(*Le coût de création de la première carte est offert)



INFOS PRATIQUES



©Circuit de fishing à voile de Moselle



©Auto Motociclette Emmenthal



©Éducation de Moselle pour le Pêche

RÈGLEMENT

Au travers du dispositif de l'Animation estivale, la Ville de Metz souhaite proposer un été attractif à l'ensemble des enfants et adolescents tout en favorisant la découverte de nouvelles pratiques. L'Animation estivale s'adresse à tous les jeunes messins, ou hébergés à Metz chez un membre de leur famille durant l'été, âgés de 5 à 16 ans.

Les ateliers proposés sont organisés par les associations, clubs sportifs et établissements publics qui en assurent le bon déroulement, l'encadrement, et le contenu pédagogique. Les enfants qui participent aux activités sont dès lors soumis au respect des règlements en vigueur pour chacune des disciplines, mais également, dans un double souci de convivialité et de sécurité, au présent règlement.

La Ville de Metz et les associations remercient les parents de bien vouloir signer et respecter rigoureusement le règlement de l'Animation estivale et d'en partager l'esprit.

ARTICLE 1

RESPECT DES RÉSERVATIONS

L'inscription est un engagement pris par le participant. Les parents s'engagent à honorer leurs réservations. Les participants qui souhaitent finalement renoncer à prendre part à un atelier s'engagent à supprimer leur réservation en ligne afin de libérer une place au bénéfice d'un autre enfant.

ARTICLE 2

RESPECT DES HORAIRES

Les participants s'engagent à respecter les horaires indiqués lors de leur inscription. En cas de retard non préalablement excusé, l'animateur pourra refuser l'accès à la séance à l'enfant et/ou accepter un autre enfant qui se sera présenté directement sur les lieux de l'activité sans avoir pu initialement s'inscrire, faute de places disponibles.

Un enfant qui ne se présenterait pas au démarrage d'une activité hebdomadaire, sans en avertir préalablement la structure organisatrice, **perd le bénéfice de son inscription et peut être remplacé par un autre enfant toute la semaine.**

Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs jusqu'au terme indiqué de la séance. Aussi, **les enfants, seuls, ne peuvent en aucun cas quitter la séance avant l'horaire initialement prévu.** Toutefois, les parents ont la possibilité, à titre tout à fait exceptionnel, de récupérer leur enfant avant le terme de la séance, à la condition d'en avoir préalablement averti l'animateur.

ARTICLE 3

RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Pendant toute la durée de la séance d'activité, les enfants sont encadrés par les animateurs, intervenants ou entraîneurs de la structure d'accueil. **Ils ne sont plus sous la responsabilité des organisateurs dès lors que la séance est terminée,** pendant le trajet entre deux activités ou sur le temps du repas (*sauf activités prévues à la journée*).

Les parents qui ne pourraient récupérer leur enfant à l'heure indiquée, pour des raisons tout à fait exceptionnelles, en informent le plus promptement possible l'animateur afin qu'il puisse organiser une prise en charge de l'enfant au-delà de l'horaire initialement prévu jusqu'à la venue des parents. Dans le cas contraire, l'animateur ne saurait être tenu responsable de la surveillance de l'enfant dans l'attente des parents. En cas de retard régulier des parents, l'enfant pourra être exclu de l'activité.

Les parents attestent, par la signature du présent règlement, que leur enfant est couvert par une **garantie d'assurance responsabilité civile adéquate.**

ARTICLE 4

OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

Les jeunes participants à l'Animation estivale doivent présenter la carte au démarrage de chaque activité. Ils doivent également être en possession de la carte pendant la durée de l'activité car y figurent notamment les préconisations médicales, ainsi que le numéro de la personne à contacter en cas d'urgence.

Il en va de même pour la présentation du **certificat médical qui doit obligatoirement être produit au démarrage des activités pour lesquelles il est sollicité.**

Par ailleurs, un **test relatif à la pratique des activités nautiques doit être réalisé** pour des activités comme le kayak, l'aviron, la voile conformément à la réglementation en vigueur. Ce test pourra être réalisé en piscine ou proposé sur le site d'activité selon les cas (*voir informations pratiques sur le site internet*).

Enfin, les enfants doivent porter une tenue adéquate à l'activité pratiquée, au risque de se voir refuser l'accès de celle-ci dans certains cas particuliers.

Ils s'engagent à adopter un comportement respectueux envers les encadrants et les autres enfants.

ARTICLE 5

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Dans un souci de qualité d'accueil et de pratique, les parents s'engagent à transmettre à l'encadrant toute information qu'ils jugeront utile afin d'aménager au mieux la prise en charge du participant au regard de l'activité visée.

ARTICLE 6

DROIT À L'IMAGE

Lors de l'inscription de l'enfant, les parents décideront de l'autorisation ou du refus, de photographier ou filmer leur enfant dans le cadre d'un atelier. En cas de consentement, l'organisateur de l'activité ainsi que la Ville de Metz pourront utiliser les images, à titre gratuit et à seule fin d'illustrer les articles relatifs au dispositif de l'Animation estivale. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent leur(s) enfant(s) est garanti. Les parents pourront à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie s'ils le jugent utile.

ARTICLE 7

CNIL

Le service Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante a mis en œuvre un site internet animestivale.metz.fr avec un téléservice destiné à gérer plus facilement les demandes d'inscriptions à l'Animation estivale.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville de Metz et des partenaires de ce dispositif.

La durée de conservation des données est de 1 an.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à :

Hôtel de Ville de Metz

À l'attention du Délégué à la protection des données
Administration Générale
1, place d'Armes- J.F. Blondel
57036 METZ Cedex 1

Allo Mairie 0 800 891 891

(service et appel gratuits)

ARTICLE 8

LITIGE

En cas de non-respect du présent règlement, l'association ou le club organisateur de l'activité se réserve la possibilité de demander à la Ville de Metz la désinscription du participant concerné du dispositif de l'Animation estivale. Il n'aura dès lors plus accès à son compte et se verra retirer la possibilité de s'inscrire aux activités. Il perdra en outre le bénéfice de ses inscriptions déjà effectuées.

Pour toute question relative à l'organisation générale de l'Animation estivale, mais également toute information portant sur l'organisation des ateliers, ainsi que toute difficulté éventuelle de communication avec les encadrants, **les parents sont invités à prendre l'attache du service Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante en le contactant au 03 87 55 56 13.**



COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

Amicale de Billard de Magny	06 87 30 99 14		
ASC Metz - Les Archers du Saint Quentin	06 81 71 69 95		
Association Carrefour	03 87 75 07 26		
Association Culturelle et Sociale AGORA	03 87 55 83 00		
Association des Guides et Scouts d'Europe	06 43 77 91 91		
Association Sportive du Gardengolf	03 87 78 71 04		
Assolatelier	06 82 60 59 39		
Athlétisme Metz Métropole	06 63 21 95 17		
Auto Modèle Le Graouilly	06 79 54 01 13		
Bliiida	03 87 61 60 88		
Bouche à Oreille	07 81 41 11 20		
Centre Pompidou-Metz	03 87 15 39 70		
Cercle de Yachting à Voile de Moselle	06 08 21 97 63		
Collectif Art	07 66 83 78 86		
Compagnie Théâtre'Hall	06 44 84 50 88		
CPN « Les Coquelicots »	06 89 71 10 37 06 16 27 26 07		
Eclaireuses Eclaireurs de France Grand Est	06 05 05 66 68		
Fédération de Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	03 87 62 50 08		
FRAC Lorraine	03 87 74 55 00		
Kayak Club de Metz	06 60 29 32 33		
La Passerelle		Média : 06 45 90 23 97 Trucage : 06 09 67 71 79 vidéo : 06 51 85 91 64 Pharaons :	
Le Cours Théâtral			06 37 30 25 71
Le Studiolo			06 95 49 52 79 06 95 09 31 49
Les Cavaliers de la Chenevière			06 73 90 93 97
Les Courtisans			07 77 78 37 52
Ligue de l'Enseignement - FOL 57		standard AGORA	03 87 55 83 00
Ludothèque « Le Coffre à Jouets »			03 87 21 03 99
Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance			03 87 50 81 20
Maison de la Culture et des Loisirs			03 87 32 53 24
Metz Gym			06 86 66 59 50
Metz Hockey Club			06 60 93 13 06
Metz Triathlon			06 33 84 52 59
MJC de Metz Quatre Bornes			07 81 79 24 52
MJC Metz-Sud			03 87 62 71 70
Moselle Moto Club			06 87 49 47 75
Nan Bara			06 86 02 14 25
Planet Adventure Organisation			06 11 76 45 12
Pushing			06 95 28 18 27
Société des Régates Messines			06 68 13 30 01
Société d'Escrime de Metz			03 87 56 16 52
Sport de Glace de Metz			07 82 57 06 46
Tata			06 78 47 03 57
Ville de Metz - Ecole des Sports			06 46 44 75 46

Liste des associations non exhaustive susceptible de modifications

Les gestes à retenir



pour me protéger 
et protéger les autres 

Découvrez le programme estival pour les jeunes messins

Été
2020



Centres de vacances,
accueils de loisirs,
animations de quartier,
résidences d'artistes...